



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 14 au 20 Avril 2018**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Économie	3
○ Communautés économiques régionales : Le pays tire très peu profit de son appartenance	
1.2 Énergie Renouvelable	4
○ 2e rencontre des Clubs des électriciens de l'Océan Indien : Les énergies renouvelables au cœur des débats	
1.3 Sécurité Maritime	5
○ Conférence : La sécurité maritime au cœur des débats	
○ Conférence ministérielle sur la sécurité maritime	

II. Centres d'intérêts

1.1 Biodiversité Marine	7
○ Environnement : deux nouveaux navires transformés en récifs artificiels	
1.2 Développement Durable	9
○ Économie : Esquive du développement durable	
○ Association pour le Développement des Aires Protégées : Pour une gestion durable des forêts limitrophes du parc national Mikea	
1.3 Économie Bleue	13
○ Seychelles' innovative funding of blue economy highlighted at Commonwealth Business Forum	
1.4 Énergie Renouvelable	15
○ Les Seychelles prévoient d'installer le premier projet solaire flottant d'utilité publique d'Afrique	
1.5 Pêche	17
○ SADC : Un centre régional de surveillance de pêche	
1.6 Sécurité Maritime	19
○ Sécurité maritime : Canberra apporte son aide à Maurice	

Communautés économiques régionales : Le pays tire très peu profit de son appartenance

Dans le cadre de l'intégration régionale, Madagascar, tout comme les autres États insulaires doivent faire face à des coûts de transport plus élevés pour être au même niveau de compétitivité avec les pays basés sur le continent africain. Le pays est membre de trois communautés économiques régionales à savoir le Marché commun de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA), la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC) et la **Commission de l'Océan Indien (COI)**. Toutefois, le pays tire très peu profit de son appartenance à ces trois communautés.

Les échanges du pays avec ces communautés restent relativement faibles, moins de 5%¹⁴, du fait de la faible compétitivité des produits malgaches. Les principales contraintes au développement des échanges avec les communautés régionales sont les lacunes infrastructurelles (énergie, routes, ports et aéroports), en particulier leur fiabilité limitée et leur coût élevé. Il y a également la qualité des services de logistique le long des principaux corridors et ports qui méritent d'être améliorés ainsi que l'application de normes de qualité et l'élimination des barrières non tarifaires.

Et donc, pour accélérer le processus de transformation structurelle, Madagascar devrait pousser son ouverture au continent africain via les échanges commerciaux et les investissements. À cet effet, il pourrait mettre à profit l'expérience de la ZFI pour développer des pôles de croissance agroindustrielle et des ZES afin de saisir les opportunités offertes par le marché régional. Dans cette perspective, l'Ile-Maurice pourrait être un acteur important en raison de sa proximité et de son savoir-faire pour attirer les investissements privés.

2e rencontre des Clubs des électriciens de l'Océan Indien : Les énergies renouvelables au cœur des débats

La deuxième édition de la rencontre des clubs des électriciens de l'Océan Indien a été couronnée de succès. Organisée dernièrement à Antananarivo les 11 et 12 avril, et entrant dans le cadre du programme COI-ENERGIES, la rencontre a réuni dans la capitale malgache les représentants des sociétés nationales productrices et fournisseurs d'électricité des états membres de **la COI ou Commission de l'Océan Indien**. À savoir, la Jirama pour Madagascar, la MAMWE pour les Comores, l'ED France pour La Réunion, la CEB pour Maurice et la PUC pour les Seychelles. Un événement de partage de bonnes pratiques et d'expériences en matière d'énergies. Il a été créé un réseau régional d'entreprises et de centres de recherches actifs dans les domaines des Énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. À cet effet, des visites de deux centrales de la JIRAMA (Ambohimambola et Antelomita) ont été organisées. Ce, pour échanger mutuellement les réalités professionnelles en matière d'électricité, mais surtout pour que « les autres participants à la rencontre puissent apprécier les avancées menées dans la cadre du redressement de la compagnie nationale ».

Projet. Parmi les avancées menées dans le cadre du redressement de la JIRAMA figure un projet de mise en place de 45 centrales hybrides de 65MW dans les régions, plus précisément dans les capitales provinciales. L'entretien et la remise en marche des centrales de 40 MW en HFO qui ont été abîmées faute d'entretien seront également prévus. Actions qui seront suivies d'opération d'optimisation et de renforcement des centrales hydrauliques existantes. Le tout, dans le dessein d'améliorer la production et la fourniture d'électricité. Il convient de noter que la prochaine rencontre est prévue pour le mois de juillet 2018 aux Seychelles.

Recueillis par José Belalahy

CONFÉRENCE

La sécurité maritime au cœur des débats

La dernière semaine du mois d'avril est placée sous le signe de la sécurité maritime régionale avec la tenue d'une conférence internationale de haut niveau, organisée par la *Commission de l'Océan Indien*. Cet événement se tient du 26 au 30 avril à l'hôtel *Intercontinental*, à Balaclava. Le clou de la conférence sera la rencontre étalée sur deux jours réunissant des ministres des pays de l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien autour du thème. « *Ils seront conviés pour discuter des différentes problématiques liées à ce domaine, à savoir la piraterie, la pêche illégale et non-autorisée, trafic de drogue, trafic humain, pollution maritime, recherche et sauvetage entre autres* », fait-on ressortir à l'Hôtel du Gouvernement. « *Cette réunion des ministres sera précédée d'une réunion de hauts fonctionnaires et experts. Ces derniers seront répartis dans des groupes de travail et se pencheront sur l'aspect technique des différents crimes maritimes et enfin soumettront des rapports de travail aux ministres* ». Si la sécurité maritime a tant d'importance c'est parce qu'elle est essentielle pour le développement de

l'économie océanique et la paix régionale. Maurice et sa vaste zone économique exclusive est l'exemple-type pour soutenir la sécurité de nos eaux. Et, atteindre cet objectif ne peut se faire sans une mobilisation des pays riverains, afin qu'ils unissent leurs forces et les moyens pour répondre d'une seule voix aux défis de l'insécurité maritime, tient-on à souligner. Qui plus est, la sécurité maritime est hautement placée dans l'agenda de la *Commission de l'Océan Indien* et de Maurice, qui occupe présentement la présidence de cet organisme. « *L'insécurité maritime dans l'océan Indien touche, non seulement les pays riverains, mais aussi la communauté internationale. Car, bordant quatre continents, il est traversé par des autoroutes maritimes d'importance mondiale, avec 50 % du transport mondial de pétrole, 40 % du gaz et près du tiers du trafic maritime marchand international transitent par ses eaux* », avance-t-on. « *La mobilisation régionale et internationale est primordiale pour protéger un océan qui s'étend sur une surface de 75 000 000 km², soit près de 20 % du globe terrestre* ».

RÉGION | À Maurice les 26 et 30 avril

Conférence ministérielle sur la sécurité maritime

Des ministres des pays de l'Afrique orientale et australe et l'Océan Indien seront à Maurice les 26 et 30 avril afin de participer à la conférence ministérielle consacrée à la sécurité maritime dans la région de l'Océan Indien. Cette réunion sera précédée d'une réunion des hauts fonctionnaires et experts qui se pencheront sur l'aspect technique des différents crimes maritimes et soumettront des rapports de travail aux ministres.

Cette conférence ministérielle permettra de traiter les différentes problématiques liées à la sécurité maritime que sont la piraterie, la pêche illégale et non autorisée, le trafic de drogue, le trafic humain, la pollution maritime ainsi que la recherche et le sauvetage, entre autres. Ce sera l'occasion de montrer aux différentes parties prenantes et à la communauté internationale la mobilisation régionale des États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien dans la lutte contre les crimes organisés et transfrontaliers. Il s'agira également de sensibiliser le public sur les répercussions de l'insécurité maritime sur l'économie nationale et régionale.

La conférence présentera la sécurité maritime comme une des conditions préalables pour le développement de l'économie bleue. Les différents mécanismes mis en place pour combattre les crimes maritimes seront évoqués. Les leaders d'opinion seront, eux, encouragés à parler du travail effectué au niveau de l'Océan Indien.

Le message clé consistera à souligner que la sécurité maritime est indissociable au développement de l'économie océanique et la paix régionale, indiquant qu'il est impossible pour un pays d'agir seul sur un si vaste espace maritime. Ainsi est-il important de mobiliser les pays riverains et d'unir les forces et les moyens nécessaires pour répondre à l'ensemble des défis de l'insécurité maritime.

Maurice, qui occupe

actuellement la présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI), a décidé de faire de la sécurité maritime une de ses priorités. La COI participe activement au programme pour la promotion de la sécurité maritime (MASE) dans la région d'Afrique orientale et australe et l'Océan Indien (AFOA-OI). Le programme MASE regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, la France/Réunion, les Seychelles, Djibouti, la Somalie, la Tanzanie, le Kenya et le Mozambique. L'IGAD, le COMESA et l'ECAC participent également à la mise en œuvre du programme.

Le programme MASE va au-delà de la piraterie au large des côtes somaliennes et touche à d'autres problèmes fragilisant la sécurité maritime dans la région AFOA-OI, à savoir le trafic de stupéfiants et humain, le blanchiment d'argent, la pollution maritime et la pêche illégale. L'insécurité maritime dans l'Océan Indien touche non seulement les pays riverains mais aussi la communauté internationale. En effet, 50% du transport mondial de pétrole, 40% du gaz et près du tiers du trafic maritime marchand international transitent dans la région.

Cette conférence est en phase avec la stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'Union africaine et aux objectifs fixés par le programme MASE, qui vise à atteindre une synergie entre les différentes parties prenantes pour une meilleure coordination des actions et des résultats efficaces.

17 Avril 2018

<https://www.lexpress.mu/article/329915/environnement-deux-nouveaux-navires-transformes-en-recifs-artificiels>

Environnement : deux nouveaux navires transformés en récifs artificiels



Ces trois navires ont été laissés à l'abandon au port. Le deuxième (au centre) a été coulé en mer, alors que les deux autres bateaux attendent de subir le même sort.

Abriter des poissons et des coraux, afin de favoriser le foisonnement de la vie marine. C'est dans cette optique que la Mauritius Ports Authority (MPA) a sélectionné trois navires abandonnés, dont le KT Mawar et le KT Seroja, pour les transformer en récifs artificiels. L'un d'eux a déjà été sabordé

il y a quelques jours. Les deux autres le seront durant la semaine, avec l'aide de la Mauritius Scuba Diving Association (MSDA) notamment, dans le nord de l'île.

Ces deux navires, qui viennent s'ajouter aux 20 bateaux qui ont déjà été coulés sur les côtes de Maurice, ont été abandonnés à Port-Louis par leur compagnie ou propriétaire pour une quelconque raison. Provoquant, dans la foulée, des risques de sécurité et la gêne de la circulation des navires de fret et de pêche s'ils venaient à couler dans le port.

Sollicité, le Port Master, Benoît Barbeau, soutient que l'une des raisons ayant poussé des compagnies à abandonner leurs navires est qu'elles ont fait faillite et ne peuvent plus affréter leurs bateaux. « Mais quand ces navires restent dans le port, ils peuvent nous poser des problèmes de sécurité. Nous avons donc trouvé un moyen de les recycler ».

Pour ce faire, des équipes, comme celle de la MSDA, ont été appelées afin de mettre les navires dans les conditions nécessaires avant le sabordage. Ils ne peuvent en aucun cas être coulés dans leur état actuel. « Nous avons encore beaucoup de travail à faire avant de couler les navires », explique Hugues Vitry, président du comité technique de la MSDA.

« Il faut complètement enlever et nettoyer tout ce qui pourrait être polluant sur le navire avant de l'amener sur le site pour le couler. Lorsque les épaves seront en place, elles attireront poissons et coraux ».

Les deux navires seront sabordés dans le Nord, dont un à Trou-aux-Biches. Pourquoi ce choix ? Parcourir le moins de distance possible afin d'éviter les risques d'un naufrage non contrôlé. Le Nord, en particulier Trou-aux-Biches, compte déjà plusieurs épaves transformées en récifs artificiels. Comme le Water Lily et le Stella Maru, coulés durant les années 80, ou plus récemment le Tawariq 2, coulé en 2016. Celui-ci a résisté pendant plusieurs heures, avant de couler.

Ces épaves font partie des attractions pour les plongeurs et les touristes. Dans le cas du Water Lily et du Stella Maru, par exemple, la population de poissons présente en fait des zones de plongée attrayantes.

Par Xavier Maugueret

Économie : Esquive du développement durable

Le développement durable est sans conteste une affaire de tous. Qu'un pays doté de richesses tel que Madagascar reste dans le rang des plus pauvres nous laisse envisager que « tous » les acteurs ne s'y mettent pas. Madagascar est la quatrième plus grande île au monde, possédant une importante richesse naturelle sous un climat tropical. En effet, malgré qu'il figure parmi les 10 hot-spots de la diversité biologique mondiale, son PIB par habitant est de 420 USD. Force est de constater que l'avenir à long terme de ce pays est presque une lapalissade et pour ce qui est de l'espoir dans le présent, le chaos en tient lieu. Madagascar est composée d'une population jeune dont 50% ont moins de 20 ans, et ce nombre aura doublé d'ici 2025 selon les études de l'Unicef et Pnud Madagascar.

Ce fléau de l'extrême jeunesse très fréquente en Afrique est expliqué par la forte natalité que la population connaît. Cette croissance est sans doute vue comme un blocage pour le développement en particulier dans un pays comme Madagascar où le chômage bat son plein. Mais sur le long terme, d'ici 10 à 20 ans, cette natalité représente un atout pour la raison évidente qu'elle assure une hausse de la population active, laquelle favoriserait l'économie du pays par une force de travail potentiellement élevée. D'autant plus que l'espérance de vie à Madagascar est de 64,67 ans en 2013, 11ème sur le classement des 54 nations d'Afrique. Malgré le soleil tropical tout au long de l'année, l'océan et la mer qui bordent toutes les côtes de la Grande Ile, Madagascar est encore dépourvue d'électricité.

Selon EDBM, Economic Development Board of Madagascar, le niveau d'accès à électricité de la population est de 19%. Force est de reconnaître que ce pays ne manque pas d'énergies non renouvelables et pour ce qui est des énergies renouvelables il existe une colossale possibilité d'en produire pour ne citer que les panneaux solaires et les éoliens offshore. Ces deux procédés permettront de subvenir aux besoins de la population en termes d'énergie comme ils permettent d'en économiser. Ce qui sera un grand coup d'accélérateur sur l'efficacité énergétique. Un nouveau site opérationnel du pétrole a été découvert dans l'ouest du pays récemment et il s'agit de Tsimiroro, un grand potentiel équivalant à presque 2 milliards de barils de pétrole de densité forte ou huile lourde. L'on a supposé que cette grande découverte accentuerait le progrès de l'économie malgache et impacterait la politique de prix de l'énergie à Madagascar.

La holding PAMA (Pan African Mining Atomic) dirigée par le milliardaire thaïlandais, Premchai Karnasuta, en a effectué l'exploration et bientôt l'exploitation des quatre sites uranifères identifiés aussi dans la Grande Ile. Ces sites sont des gisements d'uranium anciennement exploités par la France. La lutte contre le réchauffement de l'atmosphère est une affaire de tous. Bien que Madagascar agisse pour protéger sa biodiversité, les conséquences des activités humaines sont alarmantes. 50 000 ha de forêts disparaissent chaque année dans la Grande Ile.

Il est moins rationnel de proscrire aux paysans leurs habitudes sans proposer d'autres sources de revenus. Par ailleurs, la conservation des nombreuses espèces endémiques végétales et animales de l'île est un investissement responsable dans la lutte que le monde entier mène. De par leur emmagasinement de 20 à 50 fois plus de CO₂ que n'importe quel autre écosystème, les forêts telles que celles de Madagascar, avec un strict principe de préservation de la biodiversité, peuvent faire bénéficier des générations actuelles et futures. L'agriculture durable, compte tenu de la variété de la végétation que le sol malgache offre, pourrait se caractériser en production responsable dans le but de multiplier la rentabilité sociale.

Madagascar regorge de ressources naturelles y compris les ressources minérales. Le pays, aussi appelé aussi « île aux trésors » est connu pour la qualité de ses pierres précieuses telles que le saphir, le rubis et l'émeraude et bien d'autres. L'exploitation illicite et le trafic sans fin de toutes ces ressources freinent la croissance économique de Madagascar.

Recueillis par Malalanirina

Association pour le Développement des Aires Protégées : Pour une gestion durable des forêts limitrophes du parc national Mikea



Raobelison Fidy Denis, coordinateur du projet ADAP (1er plan), menant une visite d'échange dans la Haute Matsiatra. Photo Anastase.

Effectif depuis juin 2016, dans la région des « Mikea », le projet ADAP (Association pour le développement des aires protégées) contribue au développement durable du pays grâce à la préservation de ses ressources naturelles et de son identité culturelle.

Les communautés utilisatrices de la forêt de Bahidy et de Bekiseny qui sont des forêts limitrophes du parc national Mikea et qui se trouvent dans la commune rurale de

Basibasy dans le district de Morombe, région Atsimo-Andrefana, ont demandé la mise en place d'une gestion durable de ces espaces forestiers. Etant donné que les intérêts de ces communautés ont été peu pris en compte, lors de la mise en place du parc national Mikea. De ce fait, les forêts de Bahidy et de Bekiseny se trouvent confrontées à de multiples pressions de la part de l'homme, comme l'extension des terrains de culture de maïs, coupe illicite pour le bois de construction et la production de charbon. D'autre part, les conditions agro-écologiques dans cette partie de l'île sont peu favorables et engendrent l'insécurité alimentaire. De plus, les ressources naturelles sont insuffisamment valorisées, et l'identité culturelle des communautés Mikea menacée.

Appuis aux communautés de base. Le projet ADAP est mis en œuvre par l'ONG Saha et financé par la Fédération Genevoise de Coopération. Comme l'a spécifié Raobelison Fidy Denis, coordinateur du projet, l'ONG Saha appuie les communautés de base en les impliquant dans la gouvernance des ressources naturelles de ces forêts et de contribuer à une société civile plus forte, capable de défendre leurs intérêts. Les objectifs globaux du projet ADAP sont d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes limitrophes du parc national Mikea, de contribuer à la gestion durable des

ressources naturelles constituant des zones tampon du parc national Mikea, tandis que, plus spécifiquement, il s'agit de générer de nouvelles sources de revenus pour ces communautés à travers la mise sur pied de filières de valorisation des ressources naturelles (culture d'ignames, apiculture, sériciculture), de faciliter le transfert de gestion des ressources naturelles de la commune de Basibasy aux communautés, d'appuyer le développement d'un schéma d'aménagement communal (SAC) pour la même commune, et d'appuyer la mise en place d'une structure de concertation entre les parties prenantes. 17 000 personnes bénéficient de ce projet, incluant la population Mikea, les communautés riveraines des forêts de Bahidy et de Bekiseny ainsi que d'autres communautés riveraines du parc national Mikea.

CHAN MOUIE Jean Anastase

Seychelles' innovative funding of blue economy highlighted at Commonwealth Business Forum



President of Seychelles, Danny Faure (State House)
Photo license 

Seychelles' innovative financing methods to fund the blue economy were discussed at the Commonwealth Business Forum held in London on Tuesday.

President Danny Faure was invited to open the session on the theme 'Building the Future'. The forum is part of the 25th meeting of the Commonwealth Heads of Government Meeting (CHOGM) being held from April 16 to 20.

The head of state focussed his presentation on the island nation's example in developing sustainable blue finance projects, and the advantages of investing in sustainable development and Green Finance. "Firstly, one must understand Seychelles' context. We have an Exclusive Economic Zone of 1.4 million square kilometres. That is more than twice the area of Madagascar. Our landmass, on the other hand, is only 455 square kilometres, or about one third the size of London. So, for us, like for many small island nations, green is blue," said Faure.

The President of Seychelles – a group of 115 islands in western Indian Ocean - gave an overview of the different initiatives taken by the country. "As a high-income country since 2015, we have turned to innovative finance to fund our blue economy initiatives. For us, green finance is blue finance and it is all about sustainability. We have piloted, with some success, some 'blue' finance projects, including the Debt Swap for Conservation and Climate Adaptation, with the support of the Paris Club of Creditors and The Nature Conservancy at a value of US\$ 21.6 million," Faure told the Forum, held at the Mansion House in London.

“Thanks to the debt swap, Seychelles is developing a marine spatial plan of our entire EEZ, which we will have finalised by 2020. Already, 15% of EEZ - or 200,000 square kilometres - has been designated as marine protected areas and a remaining 15 % will be designated by 2020” explained Faure. The Commonwealth Business Forum is an integral part of the CHOGM and brings together businesses critical to trade and investment leadership with Government to debate the issues facing their countries in 2018 and beyond. Organised by The Commonwealth Enterprise and Investment Council and the Government of the United Kingdom, in partnership with the City of London, this top-level business gathering is only accessed by special invitation. The second initiative which the President talked about in the Business Forum is the Seychelles Sovereign Blue Bond at a value of US\$15 million.

“This was designed with the support of the World Bank, the Global Environment Facility (GEF) and The Prince of Wales’ Charities International Sustainability Unit. This will include blue grants for fisheries reform and concessionary blue loans that will enable businesses to improve their value chains to reduce overcapacity and overfishing,” Faure said. The head of Seychelles concluded his intervention by saying that the island nation is “now interested in exploring how blue finance can assist us with emerging technology-based sectors, such as renewable energy, waste management, and biotechnology. We also recognise the need for blue finance to support education and training, without which we could not sustain our development over the long term.”

The Business Forum addresses the CHOGM 2018 theme ‘Towards a common future’ and focuses on six key areas; accessing modern financial services, easing the pathway for business and growth, harnessing Commonwealth technology and innovation, creating a new attitude to sustainable business, mobilising an export economy and attracting inward investment. As part of the bilateral talks held in the margins of the Commonwealth Heads of Government Meeting, President Faure met with the Prime Minister of Malta and current Commonwealth Chair-in-Office, Joseph Muscat on Monday.

During the meeting Faure and Muscat reviewed some of the issues they discussed in Malta last year, during the “Our Ocean Conference”, which included efforts in drug prevention, development in the energy sector, tourism and waste management; issues that both our Small Island Developing States share. The Prime Minister of Malta expressed his interests to actively engage with Seychelles in sharing best practices, bilateral training, and investment opportunities in these areas.

By: Sharon Ernesta

17 Avril 2018

<http://www.seychellesnewsagency.com/articles/9003/Les+Seychelles+prvoient+d%27installer+le+premier+projet+solaire+flottant+d%27utilit+publique+dAfrique>

Les Seychelles prévoient d'installer le premier projet solaire flottant d'utilité publique d'Afrique



Le projet sera situé dans le lagon de le Rocher, dans le district de les Mamelles. (cececolnews.com)

Les Seychelles prévoient d'installer le premier système photovoltaïque flottant (PV) sur mer d'Afrique, a déclaré un haut responsable de la Commission de l'énergie des Seychelles.

Le directeur général de cette commission, Tony Imaduwa, a déclaré lundi à la SNA que ce projet injecterait de l'énergie

propre et verte dans le système électrique de la nation insulaire. "Cela devrait contribuer à hauteur de 5,8 GWh par an. Cette nouvelle initiative contribuera également à réduire les importations de combustibles fossiles, ce qui se traduira par des économies de devises pour le pays. Cela fournira des emplois verts pendant la mise en œuvre. La phase de construction offrira également des opportunités aux entreprises locales », a déclaré M. Imaduwa.

L'énergie qui sera obtenu de ce nouveau projet « équivaut à 1% de notre objectif énergétique national fixé pour 2030. Jusqu'à présent, avec tous les projets d'énergies renouvelables entrepris, nous avons atteint 5% de notre objectif. Par conséquent, nous devons travailler sur comment atteindre l'extra de 10% supplémentaires d'ici 2030 ", a expliqué M. Imaduwa. La politique énergétique nationale des Seychelles s'est fixée comme objectif de produire 15% de la demande énergétique nationale à partir de sources renouvelables d'ici 2030.

Le projet sera situé dans le lagon de le Rocher, dans le quartier des Mamelles, sur la côte est de l'île principale de Mahé. "Même si le projet est situé dans l'eau de mer, les terres comblés autour du lagon offrent une protection contre les vagues et les embruns", a déclaré M. Imaduwa. « Pour les petites îles aux ressources foncières limitées, l'exploration des installations d'énergie renouvelable dans nos eaux est indispensable si nous voulons renforcer notre sécurité énergétique », a ajouté M. Imaduwa.

Les Seychelles, un groupe de 115 îles à l'ouest de l'océan Indien, n'est pas nouveau pour les PV solaire. De nombreux bâtiments publics et privés génèrent de l'électricité grâce à l'énergie solaire. Une autre nouvelle initiative sur l'état insulaire est le projet d'installer la première usine de fabrication de glace à énergie solaire.

La nouvelle usine de production de glace solaire fait partie d'un projet sur l'utilisation des panneaux photovoltaïques solaires afin d'améliorer les installations des pêcheurs de Bel Ombre et renforcer la sécurité dans ce qui est considéré comme le plus grand port de pêche artisanale des Seychelles dans une communauté villageoise.

Un autre grand projet concernant le système photovoltaïque solaire est celui d'un accord signé entre le ministère de l'Environnement, du Changement climatique et de l'Energie et le département chinois de la Commission nationale du développement et de la réforme du changement climatique. L'accord prévoit l'installation d'un système PV solaire sur l'île Curieuse - un parc national proche de Praslin, la deuxième île la plus peuplée et 41 écoles aux Seychelles.

L'accord sert comme clé pour débloquer au moins 30 millions de yuans chinois, soit environ 4,3 millions de dollars, sous forme d'une subvention du gouvernement chinois afin d'accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone. M. Imaduwa a déclaré que si ce projet fonctionne vraiment bien, l'opportunité de le reproduire est énorme et les terres restées disponible après ces installations d'énergie renouvelable pourraient être utilisées à d'autres fins. Le directeur général ajoute que "l'autorisation de construire a déjà été demandée et le projet devrait être achevé en 2019."

L'appel d'offres pour le projet - Système solaire photovoltaïque flottant (PV) - a déjà été lancé ciblant les entreprises intéressées.

Par: Daniel Laurence, Édité par: Sharon Ernesta et Traduit par: Rudie Bastienne

Sécurité maritime : Canberra apporte son aide à Maurice



Un nouveau navire dans les eaux mauriciennes l'année prochaine

Avec une zone économique exclusive de 2,3 millions de km et le souhait de faire de l'économie océanique un pilier important, Maurice fait face à un manque de capacité au niveau de la sécurité maritime, de la

recherche et du sauvetage en mer. L'Australie apporte de fait son soutien à travers un programme de formation étalé sur trois ans, et qui se termine au mois de juin.

« L'immensité de notre superficie de mer nous impose encore plus de responsabilités, tels la sécurité maritime, les calamités naturelles, la recherche et le sauvetage en mer », a expliqué le ministre de la Pêche, Prem Koonjoo, mercredi matin lors de la cérémonie de clôture du programme de formation australien. De ce fait, pour aider le pays à faire face à ces défis, le gouvernement australien offre à Maurice une formation pour développer les capacités des officiers locaux dont le travail a un lien avec la mer à travers l'Australian Maritime Safety Authority Search and Rescue Capability Programme (AMSA). « Malgré les règlements forts du transport maritime international, des défis existent toujours car notre capacité est limitée. D'où l'importance de cette collaboration pour pouvoir y faire face », concède Prem Koonjoo.

En vue de renforcer le secteur de la pêche, il avance qu'un projet de loi est en préparation. Ce dernier concernera le lagon mauricien. Un autre projet de loi verra aussi le jour pour les eaux profondes, surtout en ce qu'il s'agit de la pêche. Selon lui, ces lois sont « importantes » car, dit-il, « beaucoup de personnes pêchent comme elles veulent ». Par ailleurs, Prem Koonjoo réitère que l'écosystème marin ne sera à l'aucun cas endommagé dans le cadre des travaux de recherche qui seront entamés pour développer l'économie océanique de Maurice.

La piraterie dans l'océan Indien, selon Prem Koonjoo, demeure également toujours un problème. Concernant l'achat d'un navire à usages multiples, notamment pour la recherche et la formation, il sera dans les eaux mauriciennes dès l'année prochaine. « Le navire est en construction en Australie et il sera pour nous », dit-il. Le gouvernement a offert la moitié du montant total de ce navire, soit près de USD 25 millions.

Le programme de formation de l'Australie est offert à travers la signature d'une convention conclue il y a trois ans. Outre Maurice, le Sri Lanka et les Maldives bénéficie également de ce programme. Un montant de Rs 67 millions a été dépensé par l'AMSA pour financer le programme sur une durée de trois ans. Selon Louise Proctor, porte-parole de l'AMSA, la coopération dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer dans cette partie du monde est « cruciale ».

SADC : Un centre régional de surveillance de pêche

Pour une meilleure gestion durable des ressources halieutiques partagées, un centre régional de contrôle et de surveillance de pêche sera mis en place au niveau de la SADC. C'est ce qui ressort de la rencontre entre le ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Gilbert François et le ministre de la Mer, des Eaux Intérieures et de la Pêche de Mozambique dernièrement à Maputo. Ce dernier a demandé le soutien technique de Madagascar dans la réalisation de ce projet étant donné que le centre sera installé au Mozambique. Une convention de partenariat entre les deux parties sera ainsi signée prochainement. Ce partenariat prometteur sera matérialisé par les échanges et le partage d'expériences entre les deux techniciens. En outre, une possibilité de coopération en matière de pêche et d'aquaculture est en vue. L'harmonisation des actions à mener et le partage des expériences entre les ministres de la région du sud-ouest de l'Océan Indien ne sont pas en reste en vue de gérer d'une manière durable les ressources partagées et hautement migratrices comme le thon. Madagascar s'enquiert ainsi des expériences mozambicaines sur la gestion de la pêche au thon.

Navalona R.